

Initiatives de femmes en migration dans l'économie sociale et solidaire

MADELEINE HERSENT – ADEL

RESUME

Les créations d'activités solidaires initiées par des collectifs de femmes souvent d'origine migrante dans les quartiers populaires représentent des pistes intéressantes pour la cohésion sociale et territoriale. Ils permettent de créer de l'emploi mais aussi de répondre à des besoins non couverts. Les effets sont importants sur les personnes et l'environnement. Mais ils se heurtent à de nombreux freins et obstacles.

INTRODUCTION

L'économie sociale et solidaire croise souvent la question de l'immigration notamment celles des femmes qui y voient une possibilité d'émancipation sociale et professionnelle d'intégration sur les territoires de vie. L'articulation de ces deux champs induit des potentialités, des freins et des obstacles particuliers.

En France, depuis plusieurs années, des projets de création d'activités solidaires initiés par des groupes de femmes souvent d'origine immigrée émergent. Ceux-ci émergent souvent dans des territoires où les besoins en service sont criants, zone rurale désertifiée, quartiers sensibles en périphérie des grandes villes. Face aux contraintes d'un marché du travail de plus en plus sélectif, les femmes essaient d'inventer des solutions pour gagner leur vie en répondant à des besoins que ne couvrent ni le marché ni les services publics ou seulement partiellement. La création d'activité représente une piste fructueuse pour répondre à des questions relevant de la recherche d'un mieux-vivre ensemble et à l'aspiration à une société plus égalitaire. Dans les quartiers en grande paupérisation qui subissent une situation socio-économique préoccupante, quartiers appelés aussi zones sensibles urbaines dans le cadre de la « politique de la ville », les femmes s'organisent en créant des collectifs et des associations. Les conditions de vie dans ces quartiers sont très dégradées. Beaucoup de femmes considèrent qu'il est urgent d'agir pour changer le cours des choses. Elles sont souvent obligées de travailler pour assurer leurs besoins et ceux de leurs enfants, les maris ayant été licenciés ou ne trouvant pas de travail. Elles développent des initiatives pour satisfaire des besoins fondamentaux mais aussi pour changer la vie du quartier et se créer leur propre emploi. Ce sont souvent des femmes

immigrées subissant une triple discrimination due à leur situation de femmes, d'immigrés et de personnes vivant dans des conditions socio-économiques difficiles qui se mobilisent sur ces actions. Elles voient dans ces projets une manière dynamique de se projeter dans l'avenir et dans des modèles positifs d'intégration. Elles initient souvent des activités dans les services notamment la restauration, la couture, la retouche mais aussi des services de garde d'enfants, de transport collectif. Ces initiatives citoyennes se retrouvent dans la mouvance de l'économie solidaire (LAVILLE J.L., 2006). Par exemple, un restaurant comme Le Flamboyant, ouvert à Creil en 1989, a permis à six femmes d'origine étrangère (espagnole, africaine, capverdienne) de se créer un emploi à mi-temps, en réalisant une quarantaine de repas par jour. De ce fait, elles ont installé un lieu de convivialité dans un quartier particulièrement touché par la paupérisation comme le Plateau Rouher de Creil, qui a subi de plein fouet les difficultés économiques des usines Chausson. Ces activités fonctionnent à partir d'agencements complexes qui articulent l'engagement des femmes, un aspect commercial et une fonction de redistribution à travers les aides des pouvoirs publics pour le rôle social qu'elles assument. Pour être plus précis : un restaurant de quartier assure des prestations marchandes par son activité de restauration et son service traiteur. Il fait souvent appel aux contributions volontaires des femmes de l'association pour des événements ponctuels et a besoin d'un financement public pour le rôle de prévention sociale qu'il assure sur le quartier. Beaucoup de ces activités produisent des effets sociaux positifs sur les personnes et sur l'environnement. Les femmes réenclenchent des parcours professionnels. Elles se regroupent dans des associations interculturelles qui leur permettent de lutter contre la montée des communautarismes. Elles créent des espaces de rencontres interculturelles et intergénérationnelles. Mais les financements de la redistribution font l'objet de négociations permanentes et rien n'est jamais acquis pour garantir la pérennité de ces structures.

1. UNE DEMARCHE SINGULIERE

La création d'activités solidaires est une histoire singulière. Il ne s'agit pas de faire du profit mais de créer des emplois en répondant à des besoins sociaux par la mise en place de services solidaires ouverts à tout public. Les femmes s'inscrivent dans des projets collectifs pour compenser les faiblesses et les fragilités individuelles (HERSENT M., 2003). Pour initier un projet sortant des sentiers battus, dérangeant, se mettre en collectif représente une solution car on est plus fort tous ensemble pour faire évoluer les mentalités. On affronte mieux les déboires, démoralisations, remises en cause et aléas divers qu'on rencontre dans un processus de création. En effet, seule une dynamique collective donne les forces suffisantes pour se

lancer dans des démarches ardues. En mutualisant les compétences, les promotrices peuvent résister aux pressions et développer des stratégies efficaces. Ces projets d'initiatives économiques ne naissent pas par « génération spontanée » (HERSENT M., 2003). Ils mûrissent souvent longtemps au sein d'associations, de collectifs, qui regroupent des habitantes des quartiers. Tous les échanges, les rencontres, les confrontations nécessaires au montage d'un projet renforcent les capacités, les motivations des acteurs et leur donnent le désir et la force de sortir de l'assistanat en s'inscrivant dans des démarches professionnelles. Ces initiatives représentent une expérience de valorisation positive des savoirs pour s'extraire des expériences négatives vécues souvent suite à la perte de certains repères et à la confrontation à des situations d'échec et d'exclusion. Dans ces actions, les femmes retrouvent une dignité, une légitimité, une place sociale. Elles insistent beaucoup sur le fait de se faire reconnaître sur la base de leurs savoirs, savoir-faire, et sur le fait qu'elles se projettent de manière positive dans l'avenir. Au cours de leurs différentes expériences, des rencontres, des "galères", elles ont acquis cette culture de l'aléatoire, « *l'art de faire avec peu* » (ROULLEAU-BERGER L. 1999) qui est absolument nécessaire dans les démarches entrepreneuriales. Une cohérence singulière sous-tend ses projets car ils répondent à des préoccupations que les femmes veulent résoudre à leur manière avec leur propre mode de fonctionnement et d'organisation. Elles souhaitent mettre en place des lieux où la distinction entre exécutants et concepteur est abolie. C'est ce mode coopératif, où les femmes ont la maîtrise de leur outil de travail et de production, qui leur donne la volonté de continuer malgré les différentes contraintes. Le statut coopératif ou associatif leur permet de prendre collectivement les décisions stratégiques, économiques et pratiques. L'entrepreneuriat collectif favorise le partage des responsabilités et des tâches, la polyvalence, la répartition du travail des salariés Ce qui aide les femmes à vaincre les obstacles, à réunir les conditions de réussite, c'est d'avoir la maîtrise du projet, savoir ce qu'on veut et le mener à terme de la manière souhaitée.

Sur le plan financier, les femmes ont souvent économisé avant le montage de l'activité parfois sous forme de tontines ou en épargnant les gains des différentes actions au lieu de se rémunérer. Les femmes décident collectivement des salaires. Quand les finances viennent à manquer, elles choisissent si elles remboursent en priorité les crédits, comme les femmes du Flamboyant l'ont fait à plusieurs reprises et combien elles vont se rémunérer en fonction des décisions prises. Dans ces organisations, le collectif de travail prend les décisions importantes en terme de responsabilités, stratégies financières et commerciales et organisation du travail.

La participation à des rencontres ou des colloques où on présente l'activité, le choix du porte parole est aussi négocié collectivement ainsi que l'implication dans les réseaux.

Dans de nombreuses activités que nous avons pu observer, les femmes ont fait le choix de travailler à temps partiel. Ce mode de partage du travail leur permet de gérer à la fois les contraintes familiales et de répondre à la nécessité d'assurer un revenu. Cela leur donne une relative indépendance économique et les moyens de vivre et la possibilité de continuer à s'occuper de la famille, des enfants et des tâches quotidiennes qui incombent encore trop souvent aux femmes. De même, dans le choix d'installer une activité sur le quartier où l'on vit, à proximité du lieu d'habitation, il y a incontestablement un désir fort de pouvoir continuer à assumer l'éducation des enfants, petits ou adolescents tout en travaillant. Ces activités installées sur le lieu de vie des femmes, leur permettent de concilier vie familiale/vie professionnelle, d'assurer des passerelles entre sphère privée et sphère professionnelle. Les projets favorisent à la fois l'épanouissement personnel et professionnel de la femme par le renforcement de leur potentiel, mais aussi celui de son environnement familial et social. Par la création d'espace intermédiaire, ils permettent également aux femmes de reconquérir l'espace public (HERSENT M., 2003).

Dans ces lieux, les femmes trouvent de la force pour « redevenir visible au sein de la cité ». Par exemple pour le 8 mars, journée internationale de la femme, une association rouennaise a organisé un rassemblement sur une place habituellement plus fréquentée par le public masculin. Les femmes voient dans ces démarches une manière de s'inscrire de manière constructive dans une dynamique de démocratie participative. Elles ont appris lors du montage du projet les différents rouages administratifs et politiques, se sont rodées aux réunions de concertation mises en place par la politique de la ville. Elles ont acquis des capacités de négociation, discuté avec les pouvoirs publics, élus et administrations et se sont fait reconnaître comme des interlocuteurs à part entière. En revendiquant une place d'acteur économique, elles acquièrent aussi les moyens d'expression nécessaires pour faire reconnaître leur spécificité ainsi qu'une maîtrise des enjeux politiques, au minimum locaux.

2. LES ENJEUX DE NOUVELLES SINGULARITES COLLECTIVES

L'apport des associations de femmes dans ces quartiers est déterminant (HERSENT M., 2003). Les femmes initient des dynamiques interculturelles pour contrebalancer le poids des cultures traditionnelles. Elles ouvrent des espaces de cohésion sociale, des lieux de rencontres interculturelles et intergénérationnelles avec leurs propres moyens d'action, leurs stratégies

propres. Elles veulent véritablement jouer un rôle de dynamiseur social, passeur, intercesseur entre différentes cultures.

Les femmes veulent changer leurs conditions de vie et celles de leur environnement. Elles tentent de faire un pont entre culture d'origine et culture du pays d'accueil et de lutter contre la montée des intégrismes et la dégradation de la vie sociale. L'une des fondatrices explique l'origine de la création de son association comme une réelle volonté de prendre en main la situation pour changer la vie et le quartier : « *On a créé une association de femmes pour changer la vie de chacune d'entre nous, mais aussi la vie d'une communauté de femmes et de familles* ». Les femmes puisent une force certaine dans l'attachement à l'association d'origine, au réseau de relations qu'elles ont tissé au cours des années en s'inscrivant dans une économie de vie, intégrant l'ensemble des éléments qui sous-tendent la vie au quotidien, la santé, l'éducation des enfants, les rapports au travail, à la famille, au savoir, aux constellations (famille élargie, communautés culturelles, coreligionnaires, sensibilité politique, etc.). Elles souhaitent favoriser l'intégration de leurs enfants en leur donnant des images positives d'intégration et en leur ouvrant le chemin : « *Pour les initiatives économiques de femmes, surtout dans les territoires pauvres, l'association mère est l'outil indispensable, il faut une association mère, c'est cette association militante où les femmes vont se ressourcer, c'est l'association où il y a quête du droit.* »

« *En fait, c'est parce que Femmes sans Frontières était une association forte sur le quartier que la mairie a bien voulu se porter caution. Même si certaines personnes n'étaient pas pour, nous étions très motivées et on voulait leur montrer qu'on pouvait y arriver.* » De plus l'association permet de garder l'autonomie de son projet. « *Souvent, quand les femmes n'ont pas l'expérience de l'association, elles se font déposséder de leur initiative* ».

Les associations restaurent des liens disparus de solidarité, de convivialité entre les habitants des quartiers. Elles sont l'occasion de débats, d'échanges, de prise de conscience (DELEUZE G. ET GATTARI F., 1980). Les femmes initient des projets là où elles « vivent » au sens plein du terme, « *territoire du cœur.* »

« *L'association joue un rôle tout à fait différent de celui de l'entreprise marchande ou de celui de l'institution publique ; elle contribue à l'intégration des individus, non seulement par une prise en charge et en offrant un emploi, mais par une socialisation autour de valeurs et d'objectifs communs* » (BARTHELEMY M., 2001).

Ces associations permettent d'ouvrir des espaces de possible, de redonner de la confiance, de « *parler de stratégie, entendant par là, la possibilité de choisir certaines options, de prendre des initiatives, de développer des projets* » (CASTEL R. et HAROCHE C., 2001).

À partir d'un constat sur les difficultés d'emploi, les collectifs de femmes ont vu l'importance de développer d'autres modes de faire pour qu'elles trouvent une place sur le marché du travail et aient accès à une existence socialement reconnue.

Dans ces initiatives, les associations produisent de l'intelligence collective. Elles développent des capacités stratégiques prospectives qui permettent à leurs membres de recouvrer l'estime de soi parfois mise à mal, le développement de soi et la capacité d'autonomie. Elles mettent à jour une capacité à retourner les cartes, à transformer les faiblesses en force, les expériences de la vie en savoirs prospectifs (HERSENT M., 2006). « *Des associations locales, féminines et multiculturelles, sont, en France les contextes qui favorisent la mobilisation de ressources sociales et culturelles et de dispositions acquises pendant les socialisations antérieures. L'engagement dans ces collectifs électifs est le ressort de l'action de ces femmes. Il leur permet de construire des projets et de tenter d'accéder à plus d'individuation, même si celle des femmes, et en particulier celle des migrantes, révèle un processus inachevé, fragile et menacé par la précarisation sociale. Dans des quartiers populaires, il est une voie spécifique d'individuation qui joue la carte de la citoyenneté* » (VEITH B., 2005). L'appartenance à ces regroupements singuliers permet aux femmes d'exister de manière authentique pour ensuite s'émanciper de trop de systèmes de contraintes. C'est dans cette perspective que Marcel Schwab décline l'articulation entre individu et collectif : « *être soi-même en masse* ». Les femmes créent des modes d'intervention innovants qui donnent des éléments de compréhension du monde par la mise en œuvre d'une expertise collective citoyenne.

3. DES RESISTANCES AU CHANGEMENT

Alors qu'ils engagent l'avenir, qu'ils sont des lieux d'un mieux-vivre ensemble, ces projets doivent toujours convaincre car ils ne rentrent ni dans les cadres, ni dans les représentations dominantes. Ils dérangent, perturbent. Les montages sont fort complexes, car ces projets, ancrés dans une économie de vie, sont transversaux et dépassent la séparation persistante entre l'économique et le social. Ils ont du mal à entrer dans les cases pré-établies et dans la catégorisation par public qui caractérise les politiques de l'emploi aujourd'hui. Ils articulent de manière dynamique des questions liées à la santé, l'éducation, la culture, et au politique dans le sens étymologique du terme. La place des femmes, leur implication dans l'économie

solidaire, témoigne d'un dynamisme, d'une énergie et d'une recherche de solutions pragmatiques et politiques.

La complexité endémique des dispositifs publics demande une bonne maîtrise des domaines de compétences des pouvoirs publics. Pour une petite association de quartier de femmes d'origine immigrée monter un projet devient une véritable course d'obstacles. Savoir monter les dossiers, les rédiger dans les normes culturelles et administratives de chaque institution, nécessite des savoirs particuliers, qui font défaut aux personnes non rodées à la culture et au langage administratifs. Des groupes de femmes, même s'ils ont les savoir-faire, l'énergie, le désir de travailler, l'envie de transformer leurs conditions de vie, ne sont évidemment pas des spécialistes des dispositifs comme il faut l'être actuellement pour monter un projet de création d'activité dans le cadre de la politique de la ville

4. UNE DIFFICILE ADEQUATION ENTRE INITIATIVES SOLIDAIRES DES FEMMES ET ACTION PUBLIQUE

Pour toutes ces raisons, ces décalages territoriaux, temporels et culturels, la dynamique « femme » a du mal à s'articuler avec les logiques de la politique de la ville et de l'emploi. Tous ces dysfonctionnements se traduisent par l'inadaptation des moyens mis en œuvre pour mener à bien ces actions. La question de la professionnalisation est rarement posée comme condition nécessaire pour la réussite d'une activité économique. On surévalue les compétences techniques des actrices, comme si le savoir familial était garant d'un savoir professionnel, mais on sous-évalue systématiquement leur capacité à organiser, gérer leur activité. On est en permanence dans le trop ou le trop peu. Les femmes ne seraient pas en capacité de gérer leur activité, « pas capables » en un mot. Peu de partenaires souscrivent à l'idée d'une formation qualifiante. Pour la formation à l'entrepreneuriat collectif, la tâche se complique encore. Le temps des administrations et des politiques est difficile à harmoniser et à coordonner avec le temps des individus et des groupes soumis de près à l'urgence de situations problématiques, mais aussi au temps nécessaire des apprentissages. Monter une activité économique demande des temps de maturation, de préparation, nécessite de travailler au rythme du public concerné, qui a besoin de temps et de durée pour maîtriser réellement de nouvelles connaissances et pour gérer le temps de la transformation sociale ; or dans la réalité il faut s'adapter en permanence aux contraintes administratives et financières annuelles, et parfois aux calendriers électoraux. Il faut intégrer les logiques de programmes, les logiques budgétaires, même si elles sont en décalage ou parfois même en contradiction avec l'initiative. Un projet doit suivre les directives administratives, s'y soumettre, alors qu'on

pourrait imaginer que les programmes s'adaptent aux nécessaires transformations sociales. Une autre inadéquation de la politique de la ville porte sur le temps des discours et des palabres qui ont tendance à s'étendre et à limiter de manière dramatique le temps de l'action. Dans cette situation, en particulier les groupes de femmes se démobilisent, perdant tout désir d'action, dans cet étalement du temps qui ne leur permet pas de faire aboutir leur projet dans des délais raisonnables. On constate aussi une tendance au déclaratif avec un décalage entre le discours et le réel. Le développement de la capacité d'action des personnes n'est pas prioritaire. Alors les habitants, en particulier les femmes immigrées, se sentent peu à l'aise, peu écoutés dans les nombreuses réunions qui réunissent l'ensemble des acteurs concernés. Mettre autour d'une table un ensemble d'acteurs, habitants et institutionnels en faisant comme s'ils étaient les mêmes, comme s'ils avaient le même capital social, est un leurre. Un préfet n'a pas le même capital social, intellectuel, administratif et culturel qu'une femme immigrée, maîtrisant mal la langue et les codes institutionnels. Les femmes ont du mal à se situer dans une galaxie dont elles n'ont pas les clefs. Beaucoup d'actions sont de fait des histoires de rencontres, d'alliances, de croisements, de synergie. Mais, actuellement, pratiquement toutes les initiatives ont des problèmes de place et de positionnement face aux différents intervenants sociaux (ION J., 1990). Nous avons pu constater à de nombreuses reprises une véritable difficulté pour ceux-ci à se situer face aux nouveaux acteurs. Un intervenant social aide un groupe à émerger s'organiser, puis à se structurer. Mais ensuite compte tenu de l'évolution du travail social et de la complexité endémique du système, les travailleurs sociaux montent les opérations, remplissent les dossiers, négocient pour les femmes. Mais cette prise en main ne facilite pas la nécessaire démarche d'autonomisation des collectifs de femmes. Or, l'indépendance et un partage clair des rôles est essentiel pour le développement d'un projet de création d'activité économique. Cette difficulté de partage des responsabilités amène parfois à endiguer ou refréner les initiatives. Le succès même des entreprises est souvent minoré, financeurs, intermédiaires et autres s'en attribuant facilement la paternité. Freins et obstacles ne manquent pas pour celles qui sont l'objet des trois discriminations majeures de notre société, sociale, ethno-culturelle, sexuelle. soulève le cumul de difficultés rencontrées par les femmes étrangères : « Les femmes étrangères sont davantage exposées aux inégalités sociales pour différentes raisons liées au statut social et professionnel, aux problèmes de la langue, aux méconnaissances des procédures administratives, à l'absence de protection syndicale, mais aussi à la peur de perdre un emploi, dans un contexte où c'est l'emploi qui donne la légitimité de la présence en France » (FRIGUL N., 1999). Ces femmes sont discriminées, soit du fait de leur origine, de leur situation socio-économique ou par le

fait de vivre dans un quartier de relégation, quelles que soient leurs compétences et leurs qualifications. En effet, dans ces quartiers, les salaires, quand ils existent, sont extrêmement faibles, les seules autres ressources légales sont des emplois précaires, ponctuels et le produit de la redistribution. La discrimination « ethnique » se surajoute à la discrimination sociale sans que l'on puisse bien sûr distinguer le poids de chacune. » (BENTACHI A. ET BOUAMAMA S., 2000). Pourtant la situation des femmes d'origine immigrée est très diverse. Par exemple, de nombreuses femmes d'origine africaine ont fait des études supérieures, mais souffrent d'une non reconnaissance de leurs diplômes. Alors que leur maîtrise des codes des systèmes devrait faciliter le montage des projets, nous constatons paradoxalement des résistances plus lourdes et plus ambiguës de la part des institutions. Être femme, jeune, intelligente, élégante et vivre dans un quartier sensible dérange et génère des réactions de l'institution dont la violence nous surprend toujours. De plus, les politiques d'immigration en direction des mères de famille se sont concentrées sur l'alphabétisation ou bien la médiation entre culture d'origine et administration, mais ne sont pas centrées sur l'émancipation sociale et professionnelle des femmes de ces quartiers. Ainsi, les actions en direction des femmes n'ont guère favorisé la création d'emploi, la formation professionnelle, mais ont été plus centrées sur l'économie domestique (couture, cuisine, etc.) ou sur l'insertion sociale. Lors d'un bilan réalisé en 1990 pour le ministère des Droits des femmes, nous avons constaté qu'il n'existait aucune action d'insertion professionnelle. De fait la majorité des activités ont porté sur des actions d'insertion sociale, connaissance des institutions, services sociaux, école, alphabétisation. Cette politique se maintient et prend sa forme la plus actuelle dans le nouveau contrat d'intégration. Le seul programme d'insertion professionnelle en direction d'un public féminin migrant a été celui des médiatrices interculturelles ou femmes relais qui a fait naître de nombreux débats sinon conflits sur la question de la professionnalisation de ces postes.

5. LA RECONNAISSANCE : UN ENJEU MAJEUR

Le point fort pour la réussite des projets est la légitimité et la crédibilité des associations. Les résistances sont nombreuses face et à un public atypique et l'économie solidaire est encore mal identifiée. Par exemple, l'association interculturelle des femmes actives (ASIFA) à Rouen et Femmes sans frontières à Creil sont des associations qui mènent des activités diversifiées et qui sont reconnues comme légitimes sur le quartier, de vrais collectifs et pas des associations vitrines. De nombreuses femmes s'y mobilisent, y militent, fait assez rare sur des quartiers très paupérisés. Cette mobilisation associative représente un atout important pour les négociations nécessaires à la réalisation d'un projet car elle permet d'être identifié

comme interlocuteur crédible. Pour beaucoup de ces femmes, le processus d'intégration personnelle effective dans la vie de la cité a commencé, bien avant le restaurant, par le travail au sein de l'association support. Cet investissement se renforce dans la volonté de créer son emploi et de développer des relations sociales de qualité tant dans le travail que dans le quartier et dans la ville. Les femmes puisent une grande énergie dans le sentiment de la responsabilité qu'elles éprouvent vis-à-vis de l'association dont elles sont encore membres actifs, comme vis-à-vis de tous ceux qui les ont soutenues depuis l'origine de leur projet. Les projets de création d'activités solidaires réussissent lorsqu'ils s'ancrent dans le territoire, irrigués par une mémoire collective : histoire d'intégration, tradition associative, culture ouvrière, présence d'autres initiatives similaires. Le Plateau Rouher, à Creil, est marqué par une histoire ouvrière qui l'a structurée, ainsi que par différentes vagues d'immigration. Les femmes de l'association Femmes sans Frontières attachent une grande importance à leur racine ouvrière, à la solidarité sur le quartier, au fait de pouvoir d'adresser à l'ensemble des habitants.

6. L'ACQUISITION DES COMPETENCES SOCIALES ET PROFESSIONNELLES, CLE DE LA REUSSITE

Mais le point le plus important pour la réussite des actions concerne l'acquisition des compétences. L'aspect de consolidation et de renforcement des ressources humaines est essentiel dans le montage des activités solidaires. La formation et l'accompagnement sont les pierres angulaires des projets. En plus de se sentir soutenu dans sa démarche, il faut acquérir des compétences particulières pour devenir créateur d'entreprise et naviguer dans le maquis administratif. Pour démarrer une activité, de nombreux paliers sont à franchir : comprendre le marché, organiser la production et la commercialisation, trouver un local, convaincre les banques pour obtenir des prêts, apprendre à remplir l'ensemble des papiers administratifs, les déclarations sociales, ne pas faire d'erreur sur le choix fiscal, négocier avec les différents organismes de cotisation sociale. En France, le droit à l'erreur ou à l'expérimentation est assez peu reconnu. En cas de mauvais choix de fiscalisation entre exonération des charges salariales ou choix du bon calcul des diverses taxes, le couperet tombe, les charges à payer peuvent varier du simple au double selon qu'on choisit une imposition au réel ou au forfait, et ensuite on ne peut pas revenir en arrière et l'on est obligé d'en assumer les conséquences pendant longtemps. Une erreur stratégique peut mettre en péril l'avenir. Il est implicitement entendu, lorsqu'on crée son activité, qu'on doit bien connaître et maîtriser le champ administratif et fiscal. Beaucoup de dirigeants d'entreprise sont entourés d'experts-

comptables, de conseillers financiers pour survivre dans la jungle administrative, mais il est largement admis qu'un public en difficulté socio-économique possède les compétences nécessaires pour gérer une activité économique. S'il n'y a pas un soutien spécifique qui favorise l'acquisition de connaissances particulières du milieu de l'entrepreneuriat, les risques d'échec sont nombreux pour les publics peu rodés aux circuits administratifs et qui ne sont pas toujours suffisamment vigilants sur les questions de gestion administrative. Il est nécessaire de se faire conseiller par des personnes impliquées dans des démarches participatives et de construction d'axes stratégiques. Le rôle d'accompagnateur est essentiel dans les démarches collectives car il favorise l'émergence d'un acteur citoyen collectif apte à gérer et à faire fonctionner l'activité comme il le souhaite. Pour un public qui n'a pas le capital social, le réseau social qui fait le succès des créations d'entreprises, un accompagnement formatif de longue durée est nécessaire pour acquérir et maîtriser des savoirs institutionnels, organisationnels et techniques utiles pour gérer collectivement une activité. Or, comme nous l'avons évoqués précédemment, cet aspect est gommé, les compétences techniques des femmes sont surévaluées. Par contre, les compétences entrepreneuriales sont systématiquement sous-estimées. Régulièrement, on leur propose de s'adjoindre un gestionnaire homme qui serait garant du bon fonctionnement, les femmes devenant de simples exécutantes, ce que, bien entendu, elles refusent. Le restaurant Cannelle et Piment dans la région lyonnaise et l'Atelier mandarine à Aix-en-Provence ont été confrontés à cette situation. Ces initiatives s'appuient sur une démarche spécifique avec ses temporalités propres, ses rythmes d'apprentissage. Laisser le temps de maturation nécessaire au montage des projets est essentiel, pour que ces derniers aient les moyens de se construire de manière durable. Passer du bricolage de survie à une véritable activité professionnelle modifie les relations, les organisations familiales. Il faut intégrer le temps de nouvelles recompositions permettant d'acquérir progressivement des nouveaux rythmes et de réguler le changement de positionnement entre la sphère privée et professionnelle. Par exemple, les changements d'horaire et la nécessité de temps de présence important dans les activités de service nécessitent des réorganisations au niveau de la garde des enfants, des charges qu'il faut négocier avec les autres membres de la famille, et particulièrement avec le conjoint. La prise en compte de ces éléments nécessite une pédagogie adaptée.

Ces initiatives d'économie solidaire sont au cœur des questions sociales qui se posent aujourd'hui dans nos sociétés et qui sont un frein au principe d'égalité et de liberté : exclusion, discrimination, précarité. En recréant des lieux de paroles et d'activité où l'intérêt

collectif circule (RANCIERE J., 2005), elles jouent alors un rôle d'intercesseur (DELEUZE G., 1990) : « *La création, c'est les intercesseurs. Sans eux, il n'y a pas d'œuvre* » (DELEUZE G., 1990) qu'il est nécessaire de soutenir dans la construction d'une société plus équitable. Beaucoup de ces associations se sont regroupées dans un réseau plus vaste pour faciliter la création et le développement d'initiatives citoyennes par la capitalisation des expériences, la mutualisation des méthodes et pour intervenir dans les politiques publiques. Elles ont mis en place « *un mouvement national non revendicatif, ni agressif, mais propositionnel* » qui permet aussi un échange d'expérience sur le plan national et international. Il s'agit de dépasser les résistances et véritablement jouer un rôle de dynamiseur social, passeur, intercesseur entre différentes cultures pour la construction d'une société plus juste, plus égalitaire et plus respectueuse des droits humains. Le réseau Réactives rend visible et lisible le travail effectué dans diverses régions par les femmes des quartiers en difficulté socio-économique. Ce regroupement est force de proposition, pour faire reconnaître que les femmes ont le droit de se former dans la durée, afin d'accéder à une professionnalisation effective. Il a organisé de nombreuses rencontres, participé à des regroupements internationaux.

7. INITIATIVES DE FEMMES ET ECONOMIE SOLIDAIRE : UN ENJEU INTERNATIONAL

Alors que les inégalités hommes/femmes font preuve d'une résistance remarquable, de multitudes d'initiatives locales animées par des femmes mêlent actions économiques et solidarités en vue d'un accès plus juste aux droits économiques, sociaux et politiques de base. Partout dans le monde, on observe que les femmes se mobilisent (GUERIN I., 2003). Souvent en dehors des mouvements féministes reconnus et institutionnalisés, ces initiatives se veulent d'abord des réponses pragmatiques à des problèmes de vie quotidienne. Certaines se créent dans l'urgence et visent à répondre à des besoins élémentaires, en particulier la sécurité alimentaire, tandis que d'autres répondent à des activités d'ordre social et culturel. Dans de nombreux pays du Sud, en particulier l'Afrique noire et l'Amérique du Sud, ces formes d'action collective ne sont pas nouvelles. Pour faire face à leurs multiples tâches domestiques et agricoles ainsi qu'à leurs obligations rituelles et religieuses, les femmes n'ont pas eu d'autre choix que celui de s'organiser. Ce qui est nouveau en revanche, c'est l'apparition de « projets » et l'articulation avec des revendications sociétales et environnementales ainsi que le soutien, pour le meilleur et pour le pire, de multiples ONGs et agences bilatérales ou multilatérales d'aide au développement. En Afrique du Nord et dans de nombreux pays asiatiques, au nom de l'exclusion des femmes de toute forme d'espace public, le concept d'action collective féminine apparaît tout juste et sa légitimation, encore incertaine, est déjà

un grand pas. Enfin dans la plupart des pays du Nord, et même si les résistances sont beaucoup moins fortes, ces espaces intermédiaires en sont aussi au stade de l'émergence, sous la forme par exemple de services collectifs de proximité, de restaurants de quartier, de cercles d'emprunteuses et de créatrices d'entreprises ou tout simplement de lieux d'échanges autour de sujets de la vie quotidienne.

Comment interpréter de telles initiatives ? S'agit-il simplement de formes de résistance ou peut-on y voir des outils au service du développement et d'une plus grande justice sociale ? On connaît encore très mal l'ampleur de ce mouvement, qui reste encore protéiforme et en aucun cas unifié. Si quelques expériences ont réussi à se hisser sur la scène médiatique, la très grande majorité reste dans l'ombre. Ignorées, méprisées, au prétexte qu'elles se limitent à de la survie quotidienne – et c'est vrai que nombre d'entre elles peinent à dépasser l'échelle locale, et ce travail microscopique les condamne à l'invisibilité – il n'en reste pas moins qu'elles assument, selon nous, un rôle essentiel qui va bien au-delà de la survie quotidienne à l'échelle locale.

Au nord comme au sud, le rôle des femmes est important dans la production et dans les réalisations mais encore très insuffisant dans les circuits de décision et de représentation même dans les réseaux d'économie solidaire ou dans le milieu des organisations non gouvernementales. Leur apport spécifique est encore insuffisamment visible et reconnu pour véritablement agir comme agent de transformation sociale et politique. La reconnaissance de leur place et de leur rôle dans la construction d'autres modèles de développement est un défi majeur. Dans des travaux plus récents qui s'appuient sur des confrontations internationales d'initiatives et l'analyse de leurs apports aux transformations sociales, Isabelle Guérin resitue les enjeux majeurs de ces initiatives collectives « *En tant que support de l'expression et de la revendication des besoins des femmes, c'est ce type d'action collective qui peut permettre à la justice sociale, non seulement de s'exercer, mais aussi de se construire dans une perspective démocratique et égalitaire. Les condamner ou les mépriser revient à privilégier le statu quo. Il faut plutôt s'interroger sur les conditions nécessaires à l'expression de leur potentiel de transformation* » (GUERIN I., 2005). Dans ces espaces se recompose une nouvelle manière d'articuler individuel et collectif sur le respect des singularités. Ces initiatives s'inscrivent dans la construction de singularités collectives à partir « *des subjectivités qui s'autonomisent dans les processus de résistance et de constructions d'alternatives* » (DONNARD G., 1992).

Compte tenu de leur ancrage social et de leur origine - femmes en migration - la contribution de ces collectifs à un mieux-vivre ensemble est insuffisamment reconnue aujourd'hui.

Pourtant, ces initiatives se retrouvent à l'intersectionnalité de plusieurs problématiques (WILLIAM CRENSHAW K., 2005) ou de plusieurs mouvements sociaux (FRASER N., 2005) en articulant de manière dynamique les trois composantes de genre, d'origine et de différence sociale (DORLIN E., 2005). La reconnaissance de leur potentiel de transformation sociale est un véritable enjeu démocratique.

BIBLIOGRAPHIE

- BARTHELEMY M. (2001), *Y a-t-il une spécificité du mouvement associatif des populations issues de l'immigration.* ? Contribution au colloque *Migrations et vie associative : entre mobilisation et participation*, Institut du Monde Arabe.
- BENTACHI A. et BOUAMAMA S., (2000), *Les discriminations dans l'emploi et leurs impacts, l'exemple roubaisien*, Voix de Nanas, Roubaix.
- CASTEL R., HAROCHE C. (2001), *Propriété privée, propriété sociale, propriété de soi : entretiens sur la construction de l'individu moderne*, Hachette Littératures/Fayard, Paris, p. 61.
- DELEUZE G. (1990), *Pourparlers*, Les Editions de Minuit, Paris, p. 171.
- DELEUZE G. ET GATTARY F. (1980) Voir les travaux sur le *Micro politique*.
- DELEUZE. G. (1990), op-cit, p. 171.
- DONNARD G. (1992), *L'urgence à développer une citoyenneté planétaire*.
- DORLIN E. (2005), *De l'usage des catégories de « sexe » et de « race »*, In : D. Fougeyrollas-Schrebel, E. Lepinard & E. Varikas (Coord.), *Féminisme(s) : Penser la pluralité*. Cahiers du Genre, N° 39.
- FRASER N. (2005), *Multiculturalisme, anti-essentialisme et démocratie radicale : genèse de l'impasse actuelle de la théorie féministe*, In : D. Fougeyrollas-Schrebel, E. Lepinard & E. Varikas (Coord.), *Féminisme(s) : Penser la pluralité*, Cahiers du Genre, N°39.
- FRIGUL N. (1999), *Femmes étrangères doublement discriminées*, Plein Droit N° 41-42.
- GUERIN I. (2003), *Femmes et économie solidaire*, La découverte MAUSS, Paris.
- GUERIN I. (2005), *Femmes et économie : quels enjeux ? Pratiques économiques solidaires : entre résistance et justice sociale*, Synthèse du chantier femmes et économie du PSES.
- HERSENT M. (2006), *L'exemple de l'entrepreneuriat collectif des femmes dans les zones sensibles urbaines*, Les Cahiers du DSU, *Genre et politiques urbaines locales : il est temps !*, N° 44.
- HERSENT M. (2003), *Initiatives locales de femmes immigrées dans les zones sensibles urbaines*,
- HERSENT M. (2003), *Coopération et autonomie des femmes de banlieue*, Multitudes n°13, pp. 109-116.
- HERSENT M., ZAIDMAN C. (2003), *Genre, travail et migrants en Europe*, Cahier du CEDREF, Série *Colloques et travaux*.
- ION J. (1998), *Le travail social au singulier*, Dunod.
- LAVILLE J.L. (2006) apporte une définition éclairante de l'économie solidaire dans *Le dictionnaire de l'Autre économie*.
- RANCIERE J. (2005), *Penser la démocratie*, La Fabrique, Paris, p. 82.
- ROULLEAU-BERGER L. (1999), *Le travail en friche : Les mondes de la petite production urbaine*, Editions de l'Aube, Paris.
- VEITH B. (2005), *Engagement associatif et individuation de femmes migrantes*, In : *Cahier du REMI : Revue européenne des Migrations*, pp. 53-67.

WILLIAMS CRENSHAW K. (2005). *Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur*, In : D. Fougeyrollas-Schrebel, E. Lepinard & E. Varikas (Coord.), *Féminisme(s) : Penser la pluralité*, Cahiers du Genre, N°39, p. 61.